



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)
14-18 octobre 2017



Conseil directeur
Point 10

CL/201/10g)-R.1
27 juillet 2017

Rapports sur de récentes réunions spécialisées de l'UIP

g) Réunion parlementaire à l'occasion du Forum politique de haut niveau de l'ONU sur le développement durable

New York, 17 juillet 2017

Quatre-vingts parlementaires de 34 délégations nationales ont assisté à la réunion.

M. **Saber Chowdhury**, Président de l'UIP, a souhaité la bienvenue aux participants à cette réunion organisée par l'UIP en marge du Forum politique de haut niveau. Il a noté que la fréquentation avait plus que doublé par rapport à l'année précédente à la fois en termes de parlementaires et de parlements représentés, ce qui montre que l'UIP parvient peu à peu à accroître la participation de la communauté parlementaire au processus d'examen mondial des ODD mené par l'ONU.

M. **Martin Chungong**, Secrétaire général de l'UIP, a présidé une réunion-débat à laquelle ont participé M. **José Carlos Mahía**, Président de la Chambre des représentants de l'Uruguay, Mme **Petra Bayr**, membre du Conseil national de l'Autriche, M. **Amadou Cissé**, membre de l'Assemblée nationale du Mali, et Mme **Shazia Rafi**, Présidente et coordonatrice d'AirQualityAsia.

M. Chungong a ouvert la réunion en indiquant que la session de printemps de la Commission des Affaires des Nations Unies de l'UIP, qui s'est tenue en avril 2017, a permis aux parlementaires de faire le point sur l'action menée par les parlements au sujet des ODD, mais aussi de débattre du thème principal du Forum politique de haut niveau, à savoir l'éradication de la pauvreté. Il a ensuite passé en revue les récentes initiatives entreprises par l'UIP pour amener les parlements à intégrer les ODD dans leurs travaux et à participer à leur mise en œuvre, notamment : la création, avec le PNUD, d'un outil d'auto-évaluation pour aider les parlements à institutionnaliser les ODD ; la tenue de plusieurs séminaires régionaux pour sensibiliser les parlementaires aux ODD et examiner les grandes questions de politique ; et l'adoption d'un modèle de résolution parlementaire décrivant les principales mesures que les parlements doivent prendre pour renforcer la responsabilité et l'appropriation des ODD par les pays.

M. Chungong a ensuite présenté les résultats d'une enquête menée auprès de 44 parlements nationaux qui ont présenté des rapports d'étape au Forum politique de haut niveau. L'enquête a montré que seuls neuf parlements ont participé, à des degrés divers, aux consultations nationales menées par le gouvernement pour préparer le rapport présenté au Forum politique de haut niveau et que seuls trois d'entre eux ont pu examiner le rapport avant sa présentation à l'ONU. Cette enquête permet de mesurer la participation des parlements à l'examen mondial des ODD et il ressort que le chemin est encore long.

Les présentations des intervenants et le débat général qui a suivi ont clairement montré que les ODD orientent les travaux des parlements à travers le monde. Le débat a également permis de présenter de nombreux exemples de mesures concrètes adoptées par les parlements pour intégrer les ODD dans leur travail législatif et de contrôle.

#IPU137

Principaux messages et recommandations

- Les ODD soulignent la nécessité d'adopter des politiques plus volontaristes en matière économique, sociale et environnementale. Tous les objectifs exigent des réformes législatives et réglementaires que les parlements sont à même d'engager ou de soutenir de par leurs attributions. Comme le montrent les expériences menées dans des pays aussi divers que l'Espagne, le Kenya et l'Uruguay, par exemple, l'adoption de législations volontaristes et le renforcement de l'aide budgétaire ont permis de réduire les taux de pauvreté et les inégalités et d'assurer une couverture maladie universelle. En Sierra Leone, la législation a contribué à réduire la malnutrition et à prévenir les grossesses chez les adolescentes grâce à l'éducation sexuelle. Plusieurs parlements ont adopté une législation sur l'égalité des sexes afin d'accroître la représentation des femmes en politique.
- Outre les lois sur des questions précises, les parlements peuvent adopter des lois-cadres pour créer les conditions qui permettent à la société civile et au secteur privé de contribuer aux ODD. Au Bénin, par exemple, une nouvelle loi sur les partenariats public-privé a permis de créer un environnement plus favorable aux investissements étrangers.
- L'interdépendance des ODD exige des parlements qu'ils adoptent une approche globale de manière à examiner les différentes questions de façon concertée et ainsi éviter les effets de cloisonnement. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les mesures de lutte contre la pauvreté – le thème principal du Forum politique de haut niveau –, laquelle doit être mesurée et examinée sous plusieurs angles, en retenant davantage de critères que le simple niveau de revenu. La question de la qualité de l'air, soulignée par les intervenants, est liée à plusieurs ODD. Réduire la pollution de l'air permet d'améliorer considérablement la santé, d'accroître la productivité et de lutter contre les changements climatiques. Les parlements doivent comprendre parfaitement les principales causes de ce phénomène et prendre des mesures pour y remédier, notamment en investissant dans le suivi de la qualité de l'air, en fixant des objectifs nationaux, en renforçant la réglementation anti-pollution et en réduisant les subventions aux combustibles fossiles.
- L'institutionnalisation des ODD au sein des parlements nécessite l'engagement de l'ensemble des parlementaires et pas uniquement des membres des commissions chargées des questions de développement. Dans de nombreux parlements, la réflexion sur le développement est encore enracinée dans le cadre des OMD, qui considèrent le développement comme un processus concernant uniquement les pays en développement. Dans nombre de parlements des pays développés, plusieurs parlementaires doivent encore admettre l'idée que le travail sur les ODD entre dans le champ de leur mandat lorsqu'il s'agit de réduire les niveaux élevés de pauvreté et les inégalités croissantes ou d'aborder les questions de bonne gouvernance et environnementales. Dans tous les pays, les parlements doivent insister pour que le gouvernement nomme un coordonnateur pour les questions relatives aux ODD afin de faciliter la communication avec les membres du parlement et les différentes commissions parlementaires.
- La mise en œuvre des ODD exige des parlementaires qu'ils fassent plein usage des pouvoirs législatif et de contrôle octroyés aux parlements de la plupart des pays en vertu de la Constitution. Les parlements peuvent contribuer à la réalisation des ODD en améliorant la coordination entre les commissions, en créant un groupe parlementaire ou une commission sur les ODD, en veillant à ce que soit instauré un plan national pour les ODD et à ce qu'un rapport d'étape soit présenté au parlement, mais aussi en examinant l'ensemble de la législation, notamment le projet de loi budgétaire, par le prisme des ODD.

- Les participants du Danemark, du Kenya, du Mali, du Mexique, du Nigéria, du Royaume-Uni, de la Sierra Leone et du Togo ont fait savoir que leurs parlements ont réorganisé les commissions existantes ou créé de nouvelles structures parlementaires telles que des groupes parlementaires, des groupes de travail ou des commissions spécialisées pour coordonner les lois et les autres actes législatifs relatifs aux ODD émanant du parlement. De manière générale, l'adhésion à ces organes est ouverte à l'ensemble des membres de toutes les commissions. Les commissions sur les ODD sont généralement composées des présidents des commissions parlementaires dont le mandat correspond à celui d'un ministère et qui peuvent contrôler les programmes de travail respectifs de leur commission. Le Parlement équatorien a créé une "unité fiscale" pour lutter contre l'évasion fiscale et accroître les recettes en faveur des ODD. Le Parlement jordanien a adopté un plan pour examiner l'ensemble de la législation existante par le prisme des ODD.
- Si une action parlementaire coordonnée en faveur des ODD se dessine peu à peu, nombre de défis et lacunes persistent en termes de capacités parlementaires et d'autorité légale pour superviser la mise en œuvre. En Jordanie, par exemple, le rôle du parlement reste limité en ce qui concerne la proposition de budget présentée par le gouvernement. En revanche, le Parlement marocain dispose d'une grande latitude pour examiner le budget et réclamer des amendements, même s'il manque de capacités pour remplir pleinement ces fonctions. Réagissant aux remarques liminaires du Secrétaire général de l'UIP, un parlementaire de Belgique a déploré que seuls quelques parlements aient entrepris un examen national volontaire, ce qui permet de douter de l'inclusivité alléguée par de nombreux gouvernements. Un parlementaire autrichien a fait observer qu'aucun parlementaire ne figure parmi les participants aux principales réunions-débats du Forum politique de haut niveau.
- A la clôture de la réunion, M. Anti Avsan, parlementaire et Président de la Commission des Affaires des Nations Unies de l'UIP, a rappelé aux participants le rôle important de sa commission, dont la session de printemps sert chaque année de forum pour faciliter l'échange de bonnes pratiques et les enseignements en ce qui concerne la mise en œuvre des ODD. Il a encouragé tous les participants à collaborer avec leurs pairs sur les ODD en reprenant le modèle de l'UIP et à effectuer l'auto-évaluation en utilisant le nouvel outil mis au point par l'UIP.

Conclusion

Le débat organisé lors du Forum politique de haut niveau et les informations recueillies par les parlements au cours de l'année écoulée montrent que les parlements mesurent toujours plus l'importance des ODD, et ce partout dans le monde. Nombre d'entre eux se réorganisent et mettent en place des structures et des processus afin d'intégrer les ODD, tout en réclamant des comptes à leurs gouvernements respectifs.

Néanmoins, la situation demeure très inégale selon les pays et en ce qui concerne la capacité des parlements à assurer le suivi de la mise en œuvre. Les résultats des processus mis en place par les parlements en matière d'ODD peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre et devront être évalués plus avant. Le caractère universel des ODD n'est toujours pas entièrement compris par l'ensemble des parlements, notamment ceux des pays développés.

A l'avenir, l'UIP et les bailleurs de fonds devront affecter davantage de ressources pour renforcer la capacité des parlements à institutionnaliser les ODD. Les gouvernements devront s'efforcer d'associer les parlements aux examens volontaires présentés au Forum politique de haut niveau et d'inclure des parlementaires au sein des délégations nationales présentes aux sessions du Forum.